

SAFETY DATA SHEET

Section 1: IDENTIFICATION

IDENTITY

Part Number 3R2900

Identity Denka Blanket
Description Denka Blanket

SUPPLIERS Industries 3R Inc.

55, Road 116 West, Danville, (Québec) JOA 1A0

819-839-2793

Info@industries3r.com www.industries3r.com

Recommended use of the product: Substrate support mat.

Section 2: HAZARDS IDENTIFICATION

Classification of the substance/ mixture

CLASSIFICATION ACCORDING TO REGULATION (EC) NO 1272/2008

Not classified as hazardous according to Classification, Labelling and Packaging regulations (CLP) 1272/2008 EEC

Labelling Elements

Not applicable

Other hazards which do not result in classification

Mild mechanical irritation to skin, eyes and upper respiratory system may result from exposure. These effects are usually temporary.

Section 3: COMPOSITION / INFORMATION ON INGREDIENTS

Components	Cas Number	% By Weight
Polycrystalline Fibre	675106-31-7	80-99

REACH Registration Number

01-2119456884-25

None of the components are radioactive under the terms of European Directive Euratom 96/29.

Section 4: FIRST AID MEASURES

Description of First Aid Measures

Eyes	In case of eye contact flush abundantly with water; have eye bath available. Do not rub eyes. Seek medical attention is irritation persists.
Skin	Handling of this material may generate mild mechanical temporary skin irritation. If this occurs, rinse affected areas with water and wash gently. Do not rub or scratch exposed skin.
Respiratory Tract	If these become irritated move to a dust free area, drink water and blow nose. Seek medical attention if irritation persists. If symptoms persist, seek medical advice.

Most Important symptoms and effects, both acute and delayed

No symptoms or effects expected either acute or delayed

Indication of any immediate medical attention and special treatment required

No special treatment required, if exposure occurs wash exposed areas to avoid irritation.

Section 5: FIRE FIGHTING MEASURES

Extinguishing media

Use extinguishing agent suitable for surrounding combustible materials.

Special Protective Equipment and Precautions for Firefighters

Packaging and surrounding materials may be combustible.

Specific hazards arising from the chemical

Non-combustible products,

Section 6: ACCIDENTAL RELEASE MEASURES

Personal precautions, protective equipment and emergency procedures

Where abnormally high dust concentrations occur, provide workers with appropriate protective equipment as detailed in section 8. Restrict access to the area to a minimum number of workers required. Restore the situation to normal as quickly as possible.

Methods and materials for containment and clean up

Pick up large pieces and use a vacuum cleaner fitted with a high efficiency filter (HEPA) If brushing is used, ensure that the area is wetted down first.

Do not use compressed air for clean up.

Do not allow to be windblown.

Environmental precautions

Prevent further dust dispersion for example by damping the materials.

Do not flush spillage to drain and prevent from entering natural watercourses. Check for local regulations, which may apply.

Reference to other sections

For further information, please refer to sections 7 and 8

Section 7: HANDLING AND STORAGE

Precautions for safe handling

Handling can be a source of dust emission and therefore the processes should be designed to limit the amount of handling. Whenever possible, handling should be carried out under controlled conditions (i.e., using dust exhaust system).

Regular good housekeeping will minimise secondary dust dispersal.

Conditions for safe storage

Store in original packaging in a dry area.

Avoid storage in temperatures lower than +5°C (risk of solidification). Avoid damaging the packaging. Use of recyclable plastic drums and plastic films is recommended

Specific end use

The main application of these products is as thermal insulation.

Section 8: EXPOSURE CONTROLS / PERSONAL PROTECTION

Control parameters

Industrial hygiene standards and occupational exposure limits vary between countries and local jurisdictions. Check which exposure levels apply to your facility and comply with local regulations. If no regulatory dust or other standards apply, a qualified industrial hygienist can assist with a specific workplace evaluation including recommendations for respiratory protection. Examples of national OELs (December 2010) are given in the table below.

Occupational Exposure Limit	TWA 8 hr f/ml	TWA 8 hr mg/m3	Notes
UK	2	5 (total dust)	Machine-made mineral fibres: EH40
Germany		3 (respirable dust)	TRGS 900
France		5 (respirable dust)	Cote du travail R4222-10
Italy		3(respirable dust)	Based on ACGIH Threshold Limit Values (TLVs)
Spain	1		Limites de exposicionprofessional 2008
Sweden	0.2		National Board of Occupational Safety & Health

Information on monitoring procedures

United Kingdom

MDHS 59 specific for MMVF: "Man-made mineral fibre - Airborne number concentration by phase-contrast light microscopy" and MDHS 14/4 "General methods for sampling and gravimetric analysis of respirable and inhalable dust"

NIOSH

NIOSH 0500 "Particulates not otherwise regulate, total"

NIOSH 0600 "Particulates not otherwise regulate, respirable"

NIOSH 7400 "Asbestos and other fibres by PCM"

Exposure controls

APPROPRIATE ENGINEERING CONTROLS

Review your application(s) and assess situations with the potential for dust release. Where practical, enclose dust sources and provide dust extraction at source.

Designate work areas and restrict access to informed and trained workers.

Use operating procedures that will limit dust production and exposure of workers.

Keep the workplace clean. Use a vacuum cleaner fitted with a HEPA filter; avoid using brooms and compressed air.

If necessary, consult an industrial hygienist to design workplace controls and practices.

The use of products specially tailored to your application(s) will help to control dust. Some products can be delivered ready for use to avoid further cutting or machining. Some could be pre- treated or packaged to minimise or avoid dust release during handling.

Consult your supplier for further details

Personal Protective Equipment

Skin protection:	Wear gloves and work clothes, which are loose fitting at the neck and wrists. Soiled clothes should be cleaned to remove excess fibres before being taken off (e.g. use vacuum cleaner, not compressed air). Wash work clothes seperately from other clothing.
Eye protection:	As necessary wear goggles or safety glasses with side shields.
Respiratory protection:	For dust concentrations below the exposure limit value, RPE is not required but FFP2 respirators may be used on a voluntary basis. For short-term operations where excursions are less than ten times the limit value use FFP2 respirators.

Information and training of workers

Workers should be trained on good working practices and informed on applicable local regulations.

Environmental Exposure Controls

Refer to local, national or European applicable environmental standards for release to air water and soil. For waste, refer to section13

Section 9: PHYSICAL AND CHEMICAL PROPERTIES

Information on basic physical and chemical	Not Applicable
properties	White board or form
State	Not applicable
Colour	None
Odour	Not Applicable
Odour threshold	Not Applicable
рН	> 1900°C
Melting point/freezing point	Not applicable
Initial boiling point and boiling point range	Not applicable
Flash point	Not applicable
Evaporation rate	Not applicable
Flammability (solid, gas)	Not applicable
Upper/lower flammability or explosive limits	Not applicable
Vapour pressure	Not applicable
Vapour density	Not applicable
Relative density	0.3 g/cm ³
Solubility(ies)	Less than 1 mg/l
Partition co-efficient: n-octanol/water	Not applicable
Auto-ignition temperature	Not applicable
Decomposition temperature	Not applicable
Viscosity	Not applicable
Particle Characteristics	Not applicable
Explosive properties	Not applicable
Oxidising properties	Not applicable

Section 10: STABILITY AND REACTIVITY

Reactivity	PCW is stable and non reactive
Chemical Stability:	The product is inorganic, stable and inert
Possibility of Hazardous Reaction:	During first heating, oxidation products from the organic binder might be emitted in a temperature range from 180°C to 600°C. It is recommended to ventilate the room until gases and fumes have disappeared. Avoid exposure to high concentrations of gas or fumes.
Conditions to Avoid:	Please refer to handling and storage advice in Section 7
Incompatible Materials:	None
Hazardous decomposition products:	None

Section 11: TOXICOLOGICAL INFORMATION

Toxicokinetics, metabolism and distribution Basic toxicokinetics

Exposure is predominantly by inhalation or ingestion. Polycrystalline fibres have not been shown to migrate from the lung and/or gut and do not become located in other organs of the body. Available toxicological information is as follows:

Information on hazard classes as defined in Regulation (EC) No 1272/2008

Lifetime rat inhalation studies in the rat on PCW fibres at the maximum levels achievable have shown no evidence of lung cancer, lung fibrosis or any other adverse effect, apart from a minimal pulmonary response typical of that of a 'low toxicity dust'.

Also, a lifetime feeding study in rats has produced no evidence of any adverse effects at levels up to $2.5\,\%$ in the diet.

Intraperitoneal, intratracheal and intrapleural studies in rats, together with two in vitro tests, all showed negative results whereas asbestos and crystalline silica which were used as positive controls (where relevant) produced positive responses.

The results of these extensive testing programmes indicate that PCW materials lack one or more of the fundamental characteristics necessary for mesothelioma induction, as well as not possessing fibrogenic potential.

When tested using approved methods (as listed in Regulation (EC) 1907/2006, Annex 8, Section 8.1), fibres contained in this material give negative results. All man-made mineral fibres, like some natural fibres, can produce a mild irritation resulting in itching or rarely, in some sensitive individuals, in a slight reddening. Unlike other irritant reactions this is not the result of allergy or chemical skin damage but is caused by mechanical effects.

Section 12: ECOLOGICAL INFORMATION

Toxicity	These products are not reported to have any ecotoxicity effects.
Persistence and degradability	Not established.
Bioaccumulative potential	Not established.
Mobility in soil	No information available
Results of PBT and vPvB assessment	This mixture contains no substance considered to be persistent, bioaccumulating nor toxic (PBT). This mixture contains no substance considered to be very persistent and very bioaccumulative (vPvB).
Endocrine Disrupting Properties	No additional information available

Section 13: DISPOSAL CONSIDERATIONS

Waste from these materials may be generally disposed off at a landfill, which has been licensed for this purpose. Please refer to the European list (Decision N° 2000/532/CE as modified) to identify your appropriate waste number, and insure national and/or regional regulations are complied with.

Unless wetted, such a waste is normally dusty and so should be properly sealed in containers for disposal. At some authorised disposal sites, dusty waste may be treated differently in order to ensure they are dealt with promptly to avoid them being windblown. Check for any national and/or regional regulations, which may apply

Section 14: TRANSPORT INFORMATION

UN number. Not applicable.

UN proper shipping name Not applicable.

Transport hazard class(es) Not applicable.

Packing group, if applicable Not applicable.

Environmental hazards Not applicable.

Transport in bulk (according to Annex II of MARPOL 73/78 and the IBC Code) Not applicable.

Section 15: REGULATORY INFORMATION

Safety health and environment regulations/legislation specific for the substances or mixtures EU regulations:

- -Regulation (EC) No 1907/2006 dated 18th December 2006 on Registration, Evaluation, Authorisation and -
- -Restriction of Chemicals (REACH)
- -Regulation (EC) No 1272/2008 dated 20th January 2009 on classification, labelling and packaging of substances and mixtures (OJ L 353)
- -Annex of Regulation (EU) 2015/830
- -Commission regulation (EC) No 790/2009 of 10 August 2009 amending, for the purposes of its adaptation to technical and scientific progress, Regulation (EC) No 1272/2008 of the European Parliament and of the Council on classification, labelling and packaging of substances and mixtures.
- -The 1st Adaptation to Technical Progress (ATP) to Regulation (EC) No 1272/2008 entered into force on 25 September 2009.

POLYCRYSTALLINE FIBRE

In Germany and in accordance with Technical Rules for Hazardous Substances TRGS905 (2.3. para. 6) inorganic fibrous dust is classified in category 3.

In 1988 IARC classified man-made mineral fibres as possible human carcinogens (2B) and, at that time PCWs were included in this broad category of materials. Current information on carcinogenicity is given in Section 11.

Chemical Safety Assessment

Chemical Safety Reports have been requested from suppliers, as soon as this information is available it will be shared with downstream users.

Section 16: OTHER INFORMATION

DISCLAIMER - The information provided in this Safety Data Sheet is based on the data furnished by our suppliers. While the information and recommendations set forth herein are believed to be accurate, Industries 3R takes no warranty with respect thereto and disclaims all liability in reliance thereon. We recommend testing according to local conditions. The specifications are subject to change without notice.

Last Update: 2025-09-10



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Section 1: IDENTIFICATION

IDENTITÉ

Numéro de pièce: 3R2900
Identité: Laine denka
Description: Laine denka

FOURNISSEUR Industries 3R Inc.

55, Route 116 Ouest, Danville, (Québec) JOA 1A0

819-839-2793

Info@industries3r.com www.industries3r.com

Utilisation recommandée du produit: Tapis de support pour substrat.

Section 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance/du mélange

CLASSIFICATION SELON LE RÈGLEMENT (CE) N° 1272/2008

Non classé comme dangereux selon le règlement (CE) n° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage (CLP)

Éléments d'étiquetage

Non applicable

Autres dangers ne donnant pas lieu à une classification

L'exposition peut provoquer une légère irritation mécanique de la peau, des yeux et des voies respiratoires supérieures. Ces effets sont généralement temporaires.

Section 3: COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Composants	Numéro CAS	% en poids
Fibre polycristalline	675106-31-7	80-99

Numéro d'enregistrement REACH

01-2119456884-25

Aucun des composants n'est radioactif au sens de la directive européenne Euratom 96/29.

Section 4: PREMIERS SOINS

Description des mesures de premiers secours

Yeux	En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau ; disposer d'un bain oculaire. Ne pas frotter les yeux. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
Peau	La manipulation de ce produit peut provoquer une légère irritation mécanique temporaire de la peau. Si cela se produit, rincez les zones touchées à l'eau et lavez-les délicatement. Ne frottez pas et ne grattez pas la peau exposée.
Voies respiratoires	If these become irritated move to a dust free area, drink water and blow nose. Seek medical attention if irritation persists. If symptoms persist, seek medical advice.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés Aucun symptôme ou effet aigu ou différé n'est à prévoir. Indication d'une attention médicale immédiate et d'un traitement spécial requis Aucun traitement spécial n'est requis. En cas d'exposition, laver les zones exposées pour éviter toute irritation.

Section 5 : MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction

Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles environnants.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

L'emballage et les matériaux environnants peuvent être combustibles.

Dangers spécifiques liés au produit chimique

Produits non combustibles.

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

En cas de concentrations anormalement élevées de poussière, fournir aux travailleurs un équipement de protection approprié, comme indiqué à la section 8. Limiter l'accès à la zone au nombre minimum de travailleurs requis.

Rétablir la situation normale aussi rapidement que possible.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Ramassez les gros morceaux et utilisez un aspirateur équipé d'un filtre à haute efficacité (HEPA). Si vous utilisez une brosse, veillez à humidifier la zone au préalable.

N'utilisez pas d'air comprimé pour le nettoyage.

Ne laissez pas le produit être emporté par le vent.

Précautions environnementales

Empêchez toute dispersion supplémentaire de poussière, par exemple en humidifiant les matériaux. Ne pas évacuer les déversements dans les égouts et empêcher leur pénétration dans les cours d'eau naturels. Vérifier les réglementations locales applicables.

Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations, veuillez-vous reporter aux sections 7 et 8.

Section 7: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions pour une manipulation sans danger

La manipulation peut être une source d'émission de poussière et les processus doivent donc être conçus de manière à limiter la quantité de manipulation. Dans la mesure du possible, la manipulation doit être effectuée dans des conditions contrôlées (c'est-à-dire à l'aide d'un système d'aspiration des poussières).

Un bon entretien régulier permettra de réduire au minimum la dispersion secondaire de poussière.

Conditions de stockage sans danger

Conserver dans l'emballage d'origine dans un endroit sec.

Éviter le stockage à des températures inférieures à +5 °C (risque de solidification). Éviter d'endommager l'emballage.

L'utilisation de fûts en plastique recyclables et de films plastiques est recommandée.

Utilisation finale spécifique

Ces produits sont principalement utilisés comme isolants thermiques.

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

RESUMÉ DES DONNÉES SUR LA SANTÉ :

Les études épidémiologiques incluant la plupart des salariés ayant travaillé dans l'industrie américaine de la production de FCR et ayant été exposés professionnellement n'ont pas montrés d'affection du système respiratoire ou d'autres effets significatifs sur la santé. Dans les études sur l'animal long terme forte dose, l'exposition a résulté en un développement de pathologies chez le rat et le hamster.

Limite d'exposition professionnelle	TWA 8 hr f/ml	TWA 8 hr mg/m3	Notes
Royaume-Uni	2	5 (poussière totale)	Fibres minérales artificielles : EH40
Allemagne		3 (poussière respirable)	TRGS 900
France		5 (poussière respirable)	Cote du travail R4222-10
Italie		3 (poussière respirable)	Basé sur les valeurs limites d'exposition (VLE) de l'ACGIH
Espagne	1		Limites d'exposition professionnelle 2008
Suède	0.2		Conseil national de la sécurité et de la santé au travail

Informations sur les procédures de surveillance

Royaume-Uni

MDHS 59 spécifique aux fibres minérales artificielles : « Fibres minérales artificielles - Concentration en nombre en suspension dans l'air par microscopie à contraste de phase » et MDHS 14/4 « Méthodes générales d'échantillonnage et d'analyse gravimétrique des poussières respirables et inhalables »

NIOSH

NIOSH 0500 « Particules non réglementées par ailleurs, total »

NIOSH 0600 « Particules non réglementées par ailleurs, respirables »

NIOSH 7400 « Amiante et autres fibres par PCM »

Contrôles d'exposition

CONTRÔLES TECHNIQUES APPROPRIÉS

Examinez votre ou vos applications et évaluez les situations susceptibles d'entraîner un dégagement de poussière. Dans la mesure du possible, confinez les sources de poussière et prévoyez un système d'extraction à la source.

Délimitez les zones de travail et limitez l'accès aux travailleurs informés et formés.

Utilisez des procédures d'exploitation qui limitent la production de poussière et l'exposition des travailleurs. Maintenez le lieu de travail propre. Utilisez un aspirateur équipé d'un filtre HEPA; évitez d'utiliser des balais et de l'air comprimé.

Si nécessaire, consultez un hygiéniste industriel pour concevoir des contrôles et des pratiques sur le lieu de travail.

L'utilisation de produits spécialement adaptés à votre ou vos applications vous aidera à contrôler la poussière. Certains produits peuvent être livrés prêts à l'emploi afin d'éviter toute découpe ou usinage supplémentaire. D'autres peuvent être prétraités ou emballés de manière à minimiser ou éviter le dégagement de poussière lors de leur manipulation. Consultez votre fournisseur pour plus de détails.

Équipement de protection individuelle

Protection de la peau :	Portez des gants et des vêtements de travail amples au niveau du cou et des poignets. Les vêtements souillés doivent être nettoyés afin d'éliminer les fibres en excès avant d'être retirés (par exemple, utilisez un aspirateur, pas d'air comprimé). Lavez les vêtements de travail séparément des autres vêtements.
Protection des yeux :	Si nécessaire, portez des lunettes de protection ou des lunettes de sécurité avec des protections latérales.
Protection respiratoire:	Pour les concentrations de poussière inférieures à la valeur limite d'exposition, le RPE n'est pas obligatoire, mais les respirateurs FFP2 peuvent être utilisés à titre volontaire. Pour les opérations de courte durée où les dépassements sont inférieurs à dix fois la valeur limite, utilisez des respirateurs FFP2.

Information et formation des travailleurs

Les travailleurs doivent être formés aux bonnes pratiques de travail et informés des réglementations locales applicables.

Contrôles de l'exposition environnementale

Se reporter aux normes environnementales locales, nationales ou européennes applicables en matière de rejet dans l'air, l'eau et le sol. Pour les déchets, se reporter à la section 13.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et	Non applicable
chimiques de base	
État	Tableau blanc
Couleur	Sans objet
Odeur	Aucun
Seuil olfactif	Sans objet
рН	Sans objet
Point de fusion/point de congélation	> 1900 °C
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	Non applicable
Point d'éclair	Non applicable
Vitesse d'évaporation	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou	Non applicable
d'explosivité	Non applicable
Pression de vapeur	Non applicable
Densité de vapeur	Non applicable
Densité relative	0,3 g/cm ³
Solubilité(s)	Moins de 1 mg/l
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Non applicable
Température d'auto-inflammation	Non applicable
Température de décomposition	Non applicable
Viscosité	Non applicable
Caractéristiques des particules	Non applicable

Propriétés explosives	Non applicable
Propriétés oxydantes	Non applicable

Section 10 : STABILITÉ AND REACTIVITÉ

Réactivité	Le PCW est stable et non réactif.
Stabilité chimique :	Le produit est inorganique, stable et inerte.
Possibilité de réaction dangereuse :	Lors du premier chauffage, des produits d'oxydation provenant du liant organique peuvent être émis dans une plage de température comprise entre 180 °C et 600 °C. Il est recommandé de ventiler la pièce jusqu'à ce que les gaz et les fumées aient disparu. Évitez toute exposition à des concentrations élevées de gaz ou de fumées.
Conditions à éviter :	Veuillez-vous reporter aux conseils de manipulation et de stockage de la section 7.
Matériaux incompatibles :	Aucun.
Produits de décomposition dangereux :	Aucun.

Section 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicocinétique, métabolisme et distribution Toxicocinétique de base

L'exposition se fait principalement par inhalation ou ingestion. Il n'a pas été démontré que les fibres polycristallines migrent depuis les poumons et/ou l'intestin et se logent dans d'autres organes du corps. Les informations toxicologiques disponibles sont les suivantes :

Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Des études d'inhalation à vie chez le rat sur des fibres PCW aux niveaux maximaux atteignables n'ont montré aucun signe de cancer du poumon, de fibrose pulmonaire ou de tout autre effet indésirable, à l'exception d'une réponse pulmonaire minimale typique de celle d'une « poussière à faible toxicité ».

De même, une étude d'alimentation à vie chez le rat n'a montré aucun signe d'effets indésirables à des niveaux allant jusqu'à 2,5 % dans l'alimentation.

Les études intrapéritonéales, intratrachéales et intrapleurales menées chez le rat, ainsi que deux tests in vitro, ont tous donné des résultats négatifs, tandis que l'amiante et la silice cristalline utilisées comme témoins positifs (le cas échéant) ont produit des réponses positives.

Les résultats de ces programmes de tests approfondis indiquent que les matériaux PCW ne possèdent pas une ou plusieurs des caractéristiques fondamentales nécessaires à l'induction du mésothéliome, et qu'ils ne présentent pas de potentiel fibrogène.

Lorsqu'elles sont testées à l'aide de méthodes approuvées (énumérées dans le règlement (CE) n° 1907/2006, annexe 8, section 8.1), les fibres contenues dans ce matériau donnent des résultats négatifs. Toutes les fibres minérales artificielles, comme certaines fibres naturelles, peuvent provoquer une légère irritation entraînant des démangeaisons ou, dans de rares cas, chez certaines personnes sensibles, un léger rougissement. Contrairement à d'autres réactions irritantes, cela n'est pas le résultat d'une allergie ou d'une lésion chimique de la peau, mais est causé par des effets mécaniques.

Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité	Ces produits ne présentent aucun effet écotoxique connu.
Persistance et dégradabilité	Non établi.
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
Mobilité dans le sol	Aucune information disponible.

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB	Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT).
	Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

Section 13 : DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les déchets provenant de ces matériaux peuvent généralement être éliminés dans une décharge agréée à cet effet. Veuillez vous reporter à la liste européenne (décision n° 2000/532/CE telle que modifiée) pour identifier le numéro de déchet approprié et vous assurer que les réglementations nationales et/ou régionales sont respectées.

À moins d'être humidifiés, ces déchets sont généralement poussiéreux et doivent donc être correctement scellés dans des conteneurs avant leur élimination. Dans certains sites d'élimination agréés, les déchets poussiéreux peuvent être traités différemment afin d'assurer leur élimination rapide et d'éviter qu'ils ne soient emportés par le vent. Vérifiez les réglementations nationales et/ou régionales qui peuvent s'appliquer.

Section 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU. Sans objet.

Nom d'expédition ONU Sans objet.

Classe(s) de danger pour le transport Sans objet.

Groupe d'emballage, le cas échéant Sans objet.

Dangers pour l'environnement Sans objet.

Transport en vrac (conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au code IBC) Sans objet.

Section 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementations/législations spécifiques en matière de sécurité, de santé et d'environnement pour les substances ou mélanges Réglementations européennes :

- -Règlement (CE) n° 1907/2006 du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)
- -Règlement (CE) n° 1272/2008 du 20 janvier 2009 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (JO L 353)
- -Annexe du règlement (UE) 2015/830
- -Règlement (CE) n° 790/2009 de la Commission du 10 août 2009 modifiant, aux fins de son adaptation au progrès technique et scientifique, le règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.
- -La première adaptation au progrès technique (ATP) du règlement (CE) n° 1272/2008 est entrée en vigueur le 25 septembre 2009.

FIBRE POLYCRISTALLINE

En Allemagne, conformément aux règles techniques relatives aux substances dangereuses TRGS905 (2.3. paragraphe 6), les poussières fibreuses inorganiques sont classées dans la catégorie 3. En 1988, le CIRC a classé les fibres minérales artificielles comme potentiellement cancérigènes pour l'homme (2B) et, à cette époque, les PCW étaient incluses dans cette vaste catégorie de matériaux. Les informations actuelles sur la cancérogénicité sont fournies à la section 11.

Évaluation de la sécurité chimique

Des rapports de sécurité chimique ont été demandés aux fournisseurs. Dès que ces informations seront disponibles, elles seront communiquées aux utilisateurs en aval.

Section 16: AUTRES INFORMATIONS

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ – Les informations fournies dans cette fiche et la sécurité des données sont basées sur les données fournis par nos fournisseurs actuels. Bien que les informations et les recommandations du présent document sont considérées comme exactes, Industries 3R ne prend aucune garantie à cet égard et décline toute responsabilité en se fondant sur celle-ci. Nous vous recommandons de tester en fonction des conditions locales. Les spécifications sont sujettes à modification sans préavis.

Date de mise à jour : 2025-10-09